



15ème législature

| | | |
|---|--|--|
| Question N° : 19215 | De Mme Blandine Brocard (La République en Marche - Rhône) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Solidarités et santé | | Ministère attributaire > Solidarités et santé |
| Rubrique >maladies | Tête d'analyse >Fermeture du centre de recherche sur les maladies rares du péritoine | Analyse > Fermeture du centre de recherche sur les maladies rares du péritoine. |
| Question publiée au JO le : 30/04/2019 Question retirée le : 07/05/2019 (retrait à l'initiative de l'auteur) | | |

Texte de la question

Mme Blandine Brocard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur le devenir de la prise en charge des personnes atteintes de cancers rares du péritoine. En raison de leur rareté et de leur spécificité, les tumeurs du péritoine requièrent une prise en charge par des équipes multidisciplinaires composées d'experts formés et spécialisés. Or, le 31 octobre 2018, la direction du groupement hospitalier Lariboisière a annoncé la fermeture de son centre, membre du réseau RENAPE, pour des motifs économiques liés à des décisions stratégiques de réduction du nombre de lits de cet établissement. Cette décision inquiète les patients suivis dans cet hôpital pour qui la disparition du centre constitue une perte de chances de guérison. Plus largement, cette fermeture fait craindre d'autres fermetures de centres du réseau RENAPE pour des raisons économiques. Mme la députée rappelle à Mme la ministre l'objectif du plan cancer 2014-2019 qui est de « garantir une prise en charge adaptée en termes de compétences et d'expertise pour tous les patients, afin d'éviter une perte de chance et d'assurer l'équité sur le territoire national, quel que soit le lieu de prise en charge ». Elle l'interroge en conséquence sur les mesures qu'elle entend prendre pour assurer la continuité de la prise en charge des personnes atteintes de cancers rares du péritoine, notamment celles des patients suivis au centre de l'hôpital Lariboisière, tout en soulignant une piste de solution proposée par le professeur Marc Pocard, qui dirigeait le service fermé à Lariboisière : celle-ci passerait par une prise en compte urgente de la question par la Haute autorité de santé concernant la possibilité de rembourser les chimiothérapies hyperthermiques intra-péritonéales pour les cancers rares du péritoine.